

COMMUNIQUE DE PRESSE

Défilé départemental du 14 juillet, le SDIS 974 retient la thématique de « l'intégration par la formation de la jeunesse réunionnaise »

Saint-Denis, le 11 juillet 2015 - Cette nouvelle édition du défilé départemental sera marquée par la présence parmi les troupes à pieds du Service Départemental d'Incendie et de Secours de La Réunion (SDIS 974) : des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) des sections Ouest et Nord-Est en activité sur l'île, et également, par celle de 24 élèves en 1^{ère} année de baccalauréat professionnel « Sécurité et Prévention » du Lycée Patu de Rosemont de Saint-Benoît. Une première pour ces derniers.

Une présence de troupes à pieds renforcée

Au total ce sont **106 Sapeurs-Pompiers (68 en 2014)** qui composeront les troupes à pieds, dont :

- un chef de détachement** : Le Lieutenant-Colonel Dominique Fontaine, Chef du Groupement territorial Sud
- le drapeau et sa garde** (3 Sapeurs-Pompiers (SP) dont 1 femme)
- la section des officiers** (15 SP)
- la section départementale** (18 SP dont 2 femmes)
- l'équipe cynotechnique** (maîtres-chiens) (3 SP)
- les Jeunes Sapeurs-Pompiers des sections Ouest et Nord-Est**: 36 jeunes (dont 12 filles) âgés entre 14 et 15 ans actuellement en 2^{ème} année de formation. Ils étaient 17 lors du défilé de 2014. Ils seront encadrés par 2 chefs de section Sapeurs-Pompiers.
- la section des 1^{ère} année de la filière baccalauréat professionnel « Sécurité et Prévention » du Lycée Patu de Rosemont de Saint-Benoît** : 24 élèves (dont 8 filles) âgés entre 16 et 20 ans qui auront, à l'image des promotions précédentes, la possibilité de rejoindre les rangs des Sapeurs-Pompiers Volontaires à l'issue de l'obtention de leur diplôme.

Les troupes motorisées mobilisées

Enfin, 11 engins opérationnels seront activés et 29 Sapeurs-Pompiers (dont 4 femmes) composeront les équipages des véhicules: Laffly (ancien véhicule de secours), Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV), Camion-Citerne Feux de forêts (CCF), Grande Echelle (EPS), Véhicule de Secours Routier (VSR), Poste de Commandement (PC), Fourgon Pompe Tonne Léger (FPTL), Véhicule d'Interventions risques technologiques (VIRT), Zodiac de l'équipe Nautique,...

« Je salue l'engagement de nos courageux sapeurs-pompiers qui chaque jour contribue à la préservation de notre île et au bien-être de sa population. Et je soutiens de tout cœur ces jeunes qui acceptent de sacrifier leur temps libre ou s'impliquent pleinement dans le cadre de leur formation, ainsi que leurs parents dans l'apprentissage du beau métier de Sapeur-Pompier. Pour toutes ces familles, cette activité représente la concrétisation d'un rêve qui débouchera peut être, au prix de nombreux sacrifices sur la réalisation d'une ambition » précise Nassimah DINDAR, Présidente du Conseil d'administration du SDIS.

Mise en place et déroulé chronologique : une organisation minutée

- Mardi 14 juillet, jour du défilé départemental, nous vous invitons à suivre chacune des étapes de cette préparation.

Déroulé chronologique du défilé au niveau SDIS :

6h45 : rassemblement et préparation des troupes à pieds et des troupes motorisées au Centre d'incendie et de secours de Saint-Denis (entrée rue du Maréchal Leclerc)

7h15 : mise en place du dispositif

7h30 : revue des troupes (par le Colonel VIDOT)

8h00 : départ des troupes du Centre d'incendie et de secours de Saint-Denis vers le Barachois

8h30 : arrivée des troupes à pied et motorisées du SDIS au Barachois

09h50 : mise en place des troupes terminée

10h10 : inspection des troupes par le commandant des troupes

10h35 : revue des troupes par le général

10h55 : mise en place pour le défilé

11h10 : début du défilé

11h30 : fin du défilé

Contact presse

Norman INGAR - Tel : 0692 75 88 75 - Mail : norman.ingar@sdis974.re

A propos du SDIS 974

Le SDIS 974 a géré plus de 45 000 interventions en 2014 grâce à 28 centres d'incendie et de secours répartis aux quatre coins de l'île. Les 2081 sapeurs-pompiers du département (856 sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et 1225 sapeurs-pompiers volontaires (SPV)) ont un rôle essentiel dans l'organisation des secours de leur commune et la compétence exclusive de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Ils concourent également en partenariat avec les autres services et professionnels concernés (Police, SAMU, ...) à la distribution des secours d'urgence aux personnes et à la protection des biens et de l'environnement.

Consultez notre site Internet : www.sdis974.re